



Le mode de consultation retenu est l'appel d'offres ouvert, selon une procédure formalisée.

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

Règlement de la Consultation

RC 2025_01B

Acheteur :

SMICTOM VALCOBREIZH
1, La Lande
35 190 TINTENIAC
SIRET : 200 090 884 000 12

Objet de la consultation

Fourniture de carburants et d'additif.

Lot 1 : Fourniture en station de carburants diesel et sans plomb pour véhicules routiers, secteur Tinténiac

**Lot 1 : Fourniture en station de carburants diesel et sans plomb pour véhicules routiers, secteur Saint
Aubin d'Aubigné**

Lot 2 : Fourniture d'additif « adblue ».

Lot 3 : Fourniture de gasoil non routier.

Date d'envoi de l'avis à la publication

L'avis a été envoyé à la publication le : Vendredi 09/05/2025
Remise des offres

Date limite de réception :

Lundi 16 juin à 16h00

ARTICLE 1. OBJET DE LA CONSULTATION	3
1.1. Objet du marché	3
1.2. Décomposition en lots	3
1.3. Durée et validité du marché	4
1.4. Commencement d'exécution du marché	4
1.5. Variante et prestation supplémentaire éventuelle	4
1.6. Modification de détail au dossier de consultation	4
ARTICLE 2. CONDITION DE LA CONSULTATION	4
2.1. Type de procédure	4
2.2. Unité monétaire	4
2.3. Délai de validité des offres	4
2.4. Cautionnement et garanties exigés	4
2.5. Modalités de financement et paiement	4
2.6. Conditions propres aux marchés de services	4
2.7. Type de contractants	4
2.8. Mise à disposition du dossier de consultation par voie électronique	5
2.9. Contenu du dossier de consultation	5
ARTICLE 3. MODALITES D'ENVOI DES OFFRES	5
3.1. Présentation des offres	5
ARTICLE 4. CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES	6
4.1. Date limite de remise des offres	6
4.2. Remise des offres	6
4.3. Formats de fichiers acceptés	6
ARTICLE 5. JUGEMENT DES OFFRES	7
5.1. Critères de jugement des offres	7
5.1.1. Critères de jugement des offres des lots 1 et 2	7
5.1.3. Critères de jugement des offres des lot 3et lot 4	7
5.2. Appréciation des offres :	8
5.2.1. Critères « valeur technique » - lots 1, 2, 3 et 4	8
5.2.2. Critère « prix » - lots 1, 2, 3 et 4	8
ARTICLE 6. ATTRIBUTION DU MARCHE	8
ARTICLE 7. RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRES	8
ARTICLE 8. PROCEDURES DE RECOURS	9
8.1. Instances chargées des procédures de recours	9
8.2. Organe chargé des procédures de médiation	9
8.3. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours	9

ARTICLE 1. OBJET DE LA CONSULTATION

1.1. Objet du marché

Le mode de consultation retenu est l'appel d'offres ouvert, selon une procédure formalisée. Il est soumis, au Code de la Commande Publique entré en vigueur le 1er avril 2019.

Le marché concerne l'approvisionnement en carburant pour les différents services du Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères VALCOBREIZH.

La fourniture concerne trois types de carburant et d'un additif :

- Gasoil et Super sans plomb 95 (lot1 et lot 2) ;
- Adblue (lot 3).
- Gasoil non routier (lot 4)

Les modalités d'approvisionnement en carburant diffèrent selon les lots :

- Lot 1 : le service comprend la fourniture du carburant (diesel et Sans-plomb 95) en station services sur le secteur de Tinténiac, la fourniture de cartes permettant le suivi de la consommation par véhicule, la transmission des données correspondantes.
- Lot 2 : le service comprend la fourniture du carburant (diesel et Sans-plomb 95) en station services sur le secteur de Saint Aubin d'Aubigné, la fourniture de cartes permettant le suivi de la consommation par véhicule, la transmission des données correspondantes.
- Lot 3 : le service comprend la fourniture d'un additif en vrac
 - o 2 000 litres maximum à Tinténiac (La Lande – 35 190 Tinténiac) par livraison
 - o 1 000 litres maximum par livraison à St Aubin d'Aubigné (Bois de Chinsève – 35250 Saint Aubin d'Aubigné).
- Lot 4 : le service comprend la fourniture du carburant gasoil non routier (1 000 litres maximum par livraison) sur le site de Tinténiac (La Lande – 35 190 Tinténiac) et de Saint Aubin d'Aubigné (1500 litres maximum) (Bois de Chinsève – 35250 Saint Aubin d'Aubigné).

Ces prestations sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P._2025_01).

Le titulaire est réputé connaître toutes les dispositions législatives et réglementaires relatives à la réalisation des prestations susvisées.

CODES CPV PINICPAL : 09000000

Code CPV supplémentaire : 09132100 - Essence sans plomb

Code CPV supplémentaire : 09134200 - Carburant diesel

Code CPV supplémentaire : 09134000 – Gasoils

Code CPV supplémentaire : 24957000 – Additifs chimiques

1.2. Décomposition en lots

Le présent marché est constitué de 4 lots :

- Lot 1 : Fourniture en station de carburants diesel et sans plomb pour véhicules routiers, secteur Tinténiac
- Lot 2 : Fourniture en station de carburants diesel et sans plomb pour véhicules routiers, secteur Saint Aubin d'Aubigné
- Lot 3 : Fourniture d'additif « adblue ».
- Lot 4 : Fourniture de gasoil non routier.

1.3. Durée et validité du marché

La durée du marché est prévue pour une durée de deux ans à compter de la notification du marché au titulaire, renouvelable tacitement, deux fois un an (durée maximale du marché : 4 ans).

En cas de non reconduction expresse, celle-ci sera adressée par courrier AR au plus tard trois (3) mois avant la date anniversaire.

1.4. Commencement d'exécution du marché

Les prestations attendues au titre du présent marché commencent à partir de la date de notification du marché.

1.5. Variante et prestation supplémentaire éventuelle

Les variantes ne sont pas autorisées.

1.6. Modification de détail au dossier de consultation

La collectivité se réserve le droit d'apporter au plus tard dix (10) jours avant la date limite de réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune contestation ou réclamation.

ARTICLE 2. CONDITION DE LA CONSULTATION

2.1. Type de procédure

La procédure engagée est celle du Marché passé selon une procédure. La présente consultation est un appel d'offres ouvert, soumises aux dispositions du Code de la Commande publique. Ce marché entre dans le champ d'un accord cadre et est à bons de commande. Le marché est monoattributaire

2.2. Unité monétaire

L'unité monétaire du marché est l'EURO.

2.3. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

2.4. Cautionnement et garanties exigés

Une garantie à première demande sera demandée pour toute avance conformément au Code de la Commande Publique.

2.5. Modalités de financement et paiement

Le financement est assuré par la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Le paiement s'effectuera sur présentation de factures, en EURO et par virement administratif conformément aux règles de la comptabilité publique.

Le versement d'une avance est possible, conformément au code de la commande publique. Le candidat devra préciser à l'acte d'engagement s'il souhaite refuser le versement d'une avance.

2.6. Conditions propres aux marchés de services

Les prestations ne sont pas réservées à une profession particulière. Les candidats ne sont pas tenus d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché.

2.7. Type de contractants

Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.

Il est interdit aux candidats de présenter, pour le marché, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

2.8. Mise à disposition du dossier de consultation par voie électronique

Conformément aux dispositions du Code des marchés publics, la personne publique a permis la mise à disposition gratuite du dossier de consultation par voie électronique.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation dont l'adresse est la suivante : <https://www.megalisbretagne.org>

2.9. Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend les pièces suivantes :

- Un Règlement de Consultation (RC_2025_01) commun aux trois (3) lots ;
- Un Acte d'Engagement (AE_2025_01) et ses annexes éventuelles spécifiques à chaque lot (BPU et DQE) ;
- Un Cahier des Charges Administratives Particulières (CCAP_2025_01) commun aux trois (3) lots ;
- Un cahier des Charges Techniques Particulières (CCTP 2025_01) commun aux trois (3) lots.

ARTICLE 3. MODALITES D'ENVOI DES OFFRES

3.1. Présentation des offres

Toutes les pièces du dossier devront être rédigées en français. Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat. Le dossier de consultation est remis gratuitement aux entreprises candidates. Le dossier à remettre par chaque candidat comprendra les pièces suivantes datées, paraphées signées :

La présentation de la candidature se fait conformément à l'article R 2143-3 du Code de la Commande Publique.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- **Renseignements permettant d'évaluer la situation juridique du candidat :**
 - Une lettre de candidature établie sur un formulaire DC1 à jour entièrement complété ;
 - Une déclaration du candidat établie sur un formulaire DC2 à jour entièrement complété ;
 - Déclaration sur l'honneur : le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique ;
 - Engagement juridique des opérateurs invoqués à l'appui de la candidature : si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché. Le candidat produit à cette fin un engagement écrit de l'opérateur économique ;
 - (Pour information, les formulaires à jour de type DC1, DC2, etc. sont disponibles sur le site internet du ministère de l'économie <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- **Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat :**
 - Capacités professionnelles et techniques :
 - Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années en matière prestations similaires.

- Déclaration concernant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Capacités financières :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires réalisé en matière de prestations similaires.

En l'absence de références, le candidat devra par tout moyen à sa convenance justifier de sa capacité à réaliser les prestations.

Dossier financier :

- L'acte d'engagement et ses annexes éventuelles du lot considéré : documents joints à compléter, dater et signer par le représentant légal du candidat signataire du marché.
- Cet acte d'engagement sera accompagné éventuellement par les demandes d'acceptation des sous-traitants et d'agrément de leurs conditions de paiement, ceci pour tous les soustraitants désignés au marché.
- Le candidat devra indiquer dans l'offre à l'acte d'engagement s'il renonce ou non à percevoir l'avance forfaitaire.

Dossier technique :

- Le Cahier des Charges Administratives Particulières CCAP 2025_01 : document joint à accepter sans modification, à dater, et signer sous la mention « Lu et Approuvé » ;
- le Cahier des Charges Techniques Particulières CCTP 2025_ : docu01ment joint à accepter sans modification, à dater, et signer sous la mention « Lu et Approuvé » ;
- Le mémoire justificatif présentant les prestations et les caractéristiques des prestations proposées
- Une attestation comprenant l'engagement du candidat à souscrire les polices d'assurances telles que définies au CCAP_2025_01.

ARTICLE 4. CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

4.1. Date limite de remise des offres

La date limite de remise des offres est fixée au : vendredi 23 mai à 16 heures

4.2. Remise des offres

Les offres doivent impérativement être transmises via la plateforme dématérialisée E-MEGALIS.

Le candidat devra remettre une offre pour l'offre de base.

Les documents transmis doivent porter de façon apparente, l'objet de l'appel d'offre : « Marché à bon de commande pour la fourniture de carburants et additif – lot n° (mention du lot) »

4.3. Formats de fichiers acceptés

Les formats autorisés pour remettre les candidatures et les offres sont les suivants :

- Format Word .doc ou équivalent
- Format Excel .xls ou équivalent
- Format Powerpoint .ppt ou équivalent
- Format PDF .pdf ou équivalent
- Format Winzip .zip ou équivalent
- Format image ou photo .jpg ou équivalent.

ARTICLE 5. JUGEMENT DES OFFRES

5.1. Critères de jugement des offres

L'attribution du marché au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse sera fondée sur les critères suivants classés par ordre décroissant d'importance en fonction du coefficient de pondération qui leur est affecté :

Les éventuelles offres variantes proposées par les candidats seront classées selon les mêmes modalités. Elles seront par ailleurs comparées entre elles, puis comparées aux offres de base.

Les offres seront appréciées ainsi qu'il suit.

5.1.1. Critères de jugement des offres des lots 1 et 2

Critères / sous-critères	Pondération
Prix :	70%
• Prix net au litre proposé le lundi 19 mai 2025 (déduction faite du rabais consenti pour la durée globale du marché)	20%
• Prix net au litre moyen calculé pendant la période du lundi 12 mai au lundi 19 mai 2025 inclus (déduction faite du rabais consenti pour la durée globale du marché)	50%
Valeur technique de l'offre au regard du mémoire technique :	30%
• Prise en compte des enjeux de développement durable (article 3.5 du CCTP)	15 %
• Dispositif de cartes permettant la fourniture de carburant et le contrôle de la consommation par véhicule, transmission des données	15 %

5.1.3. Critères de jugement des offres des lot 3 et lot 4

Critères / sous-critères	Pondération
Prix :	80 %
• Prix net au litre proposé le 19 mai 2025 (déduction faite du rabais consenti pour la durée globale du marché y compris livraison)	15%
• Part des frais annexes rapportés au montant du marché (base DQE)	15%
• Montant total des prestations sur la durée prévisionnelle du marché (montant DQE)	50%
Valeur technique :	20 %
Selon éléments demandés au CCTP : moyens, modalités d'organisation des prises de RDV, délais...	20%

5.2. Appréciation des offres :

5.2.1. Critères « valeur technique » - lots 1, 2, 3 et 4

Pour le critère « valeur technique », l'offre sera jugée en fonction de la pertinence et de la qualité de mise en œuvre des prestations et notamment des informations figurant dans le mémoire technique que remet chaque candidat.

Le nombre de points sera attribué pour chaque sous critère ainsi qu'il suit :

- Très satisfaisant = 100% des points susceptibles d'être attribués
- Satisfaisant = 75% des points susceptibles d'être attribués
- Moyen = 50% des points susceptibles d'être attribués
- Insuffisant = 25% des points susceptibles d'être attribués
- Très insuffisant = 0% des points susceptibles d'être attribués

5.2.2. Critère « prix » - lots 1, 2, 3 et 4

Pour le critère « prix », le calcul du nombre de points sera apprécié au regard des montants indiqués par les candidats dans l'acte d'engagement.

La note maximale sera attribuée au candidat qui propose le montant du marché le plus bas, selon l'acte d'engagement du présent marché.

Les notes suivantes seront établies au prorata des variations de prix, par rapport au prix classé le plus bas, selon

$$Note\ candidat = \frac{note\ maximale\ x\ montant\ offre\ la\ plus\ basse}{montant\ offre\ candidat}$$

En cas de discordance constatée dans une offre, les indications portées à l'acte d'engagement prévaudront sur toutes autres indications de l'offre.

Le calcul précédent est calculé pour les différents sous-critères de prix et la note finale est obtenue par l'addition des notes obtenues conformément aux coefficients de pondération.

ARTICLE 6. ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le marché ne pourra être attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise dans un délai de 8 jours à compter de la notification de la demande du pouvoir adjudicateur, les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ainsi que les pièces mentionnées à l'article R324-4 du code du travail.

Si le candidat retenu ne peut produire les certificats précités dans le délai fixé par le pouvoir adjudicateur son offre est rejetée. Dans ce cas, l'élimination du candidat est prononcée par le pouvoir adjudicateur. Le pouvoir adjudicateur présente la même demande au candidat suivant dans le classement des offres.

ARTICLE 7. RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires sur le cahier des charges qui leur seraient nécessaires au cours de l'élaboration de leur offre, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite au pouvoir adjudicateur. Cette demande est à formuler sur le profil acheteur du SMICTOM VALCOBREIZH

La collectivité ne s'engage pas à répondre aux questions arrivées après ce délai. Une réponse sera adressée à toutes les entreprises candidates.

ARTICLE 8. PROCEDURES DE RECOURS

8.1. Instances chargées des procédures de recours

Tribunal Administratif de Rennes,
Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte Cs44416, F-35044 Rennes Cedex.
E-mail : greffe.ta-rennes@juradm.fr.
Tél. 02 23 21 28 28. . Fax 02 99 63 56 84. URL : <http://rennes.tribunal-administratif.fr>

8.2. Organe chargé des procédures de médiation

CCIRA Comité Consultatif Interrégional pour le Règlement Amiable des litiges relatif aux marchés publics,
DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE
22 mail Pablo Picasso - BP 24209 44042 NANTES Cedex 1
Tél : 02 53 46 79 11 (mardi matin, mercredi, jeudi matin, de 9h à 12h) : Mme Céline COUETOUX DU TERTRE
Fax : 02 53 46 79 79 Mél : Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr
https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/daj/marches_publics/ccra/contacts/comite_local_nantes-11-8-2020.pdf

8.3. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal Administratif de Rennes,
Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte Cs44416, F-35044 Rennes Cedex.
E-mail : greffe.ta-rennes@juradm.fr.
Tél. 02 23 21 28 28. . Fax 02 99 63 56 84. URL : <http://rennes.tribunal-administratif.fr>